

<http://www.miroirsocial.com/actualite/14831/un-chsct-pour-recadrer-les-vrais-sujets-a-bercy>

Concernant l'amiante, également à l'ordre du jour et dans l'intérêt des agents, notre fédération demande la mise en œuvre sur le terrain des réglementations et des engagements notamment avant, pendant et après tout travail impliquant de l'amiante ; la réalisation des dossiers techniques amiante (DTA), de la fiche récapitulative ainsi que leurs mises à jour ; l'apposition d'une signalétique claire sur les matériaux amiantés afin d'éviter toute contamination lors d'interventions, la mise en œuvre de la traçabilité des expositions, le suivi médical et la réparation.

Les fédérations syndicales de Bercy souhaitent une feuille de route ambitieuse énumérant les engagements ministériels concernant l'amiante :

- un plan ministériel de désamiantage actualisé et ambitieux des bâtiments domaniaux, doté d'un vrai budget ;
- un plan de dépoussiérage-désamiantage du stock d'archives douteuses ;
- l'élimination des bâtiments amiantés de type « Pailleron », tel que celui de Montargis ;
- le désamiantage des sites subissant des réaménagements importants ;
- la réaffirmation de la priorité absolue du principe de désamiantage et des règles énoncées par le « guide prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments », leur respect doit conditionner le rythme des réorganisations en cours et à venir ;
- la prise en compte de la problématique des archives amiantées, des nouvelles valeurs limites d'exposition aux poussières d'amiante et des niveaux d'empoussièrement, la mise en œuvre de diagnostics amiante exhaustifs ;
- et la reconnaissance du Tripode (Nantes) site amianté.